

# LES ANNÉES 2000 SELON LE STTBL-CSN

Cette année, nous améliorons nos  
conditions de travail

Demandes syndicales telles que décidées à l'assemblée le 10 mai 2003

## Régime de retraite

- De passer d'un régime forfaitaire à un régime à pourcentage au salaire de carrière;
- Indéxer le régime de retraite au coût de la vie. Maximum 2%;
- Instaurer un pont (bridge) pour tous les salariés.

## Régime d'assurances collectives

- Ajout frais majeur : massothérapie, naturopathie, choc wave;
- Payer dès la première journée de la maladie (récupérer les 3 jours perdus au dernier contrat);
- Demande de la carte CAPS et dentaire.

## Autres demandes monétaires

- Revoir les critères de sélection de client à un homme et deux hommes de la livraison;
- Restreindre les désignations de temps supplémentaire (force majeure à 2 par mois);  
A la livraison le temps supplémentaire n'est jamais obligatoire;

## Taux de salaire et durée de la convention collective

- Convention 3 ans, 5% augmentation par année.

*Toutes et tous ensemble pour une  
bonne convention*